

Les freins

Comment les lever ?



Un frein, c'est ce qui ralentit ou bloque le mouvement. On en trouve sur des vélos, des voitures, des machines : on appuie, ça ralentit, ou ça s'arrête. Dans l'accès à l'emploi, on parle aussi de « freins » pour désigner tout ce qui empêche une personne de travailler, d'intégrer une entreprise et d'y rester dans de bonnes conditions.

Cela peut être un problème de transport, des horaires décalés, l'absence de mode de garde pour un enfant, une langue mal maîtrisée, une santé fragile, un logement instable... Et le simple fait de ne pas avoir de travail devient lui-même un frein supplémentaire pour vivre normalement.

1. C'est quoi, un frein... vu d'où ?

Pour les professionnels et les employeurs, un frein, c'est ce qui risque concrètement de poser problème dans le poste : arriver en retard parce que le bus ne passe pas, devoir s'absenter faute de garde, ne pas comprendre des consignes de sécurité, ne pas supporter des horaires de nuit... Pour le candidat, c'est parfois tout autre chose. Pourquoi considérer que la langue est un frein si le poste consiste à emballer des produits qui sortent d'une machine ? Pourquoi parler de frein quand on se sent capable, qu'on a envie, et qu'on se dit qu'on trouvera bien une solution « une fois qu'on aura le travail » ?



En réalité, chacun voit les freins de l'endroit où il se trouve :

- Le candidat voit surtout son envie de travailler et sa réalité de vie.
- Le conseiller et le recruteur voient surtout les risques concrets pour le poste et l'organisation.

2. Un exemple très concret

- Candidat : « Je souhaite travailler sur ce poste en horaires postés, 6h–15h ou 15h–22h. J'ai un enfant en bas âge, je n'ai pas de famille pour le garder, pas de mode de garde alternatif et pas de voiture. »
- Conseiller : « Tant qu'il n'y a pas de solution de garde et de mobilité, vous ne pouvez pas accéder à cet emploi. »
- Candidat : « Si j'obtiens le poste, je trouverai une solution. »

- Conseiller : « La solution doit être trouvée avant l'entrée dans l'emploi. »

Et ainsi de suite...

Le candidat sait très bien que sans emploi, il ne pourra pas payer une garde ni envisager une voiture. Le conseiller, lui, sait qu'un employeur ne prendra pas le risque de recruter quelqu'un qui n'a pas de solution fiable pour venir travailler et rester à son poste.

3. Alors, que faire avec ces freins ?

Il existe une multitude de structures et de services dont la mission est justement d'accompagner la levée de ces freins : mobilité, garde d'enfants, logement, santé, soutien administratif, etc. Mais pour qu'ils puissent vraiment aider, il faut partir de la réalité de la personne.

Concrètement, cela veut dire :

- Dire clairement ce qui pose problème aujourd'hui (et pas seulement ce qu'on espère régler « plus tard »).
- Distinguer ce qui dépend de soi (organisation, engagements, choix de poste) et ce qui nécessite un appui extérieur (transport, garde, démarches).

4. Comment en parler avec son conseiller ?

Candidats, gardez une chose en tête : même si vous avez très envie de travailler, votre conseiller et l'employeur ont besoin d'être sûrs que vous pourrez réellement tenir le poste, dans la durée. Ce n'est pas contre vous, c'est lié à leurs responsabilités : un employeur doit pouvoir compter sur votre présence, et un conseiller veut éviter de vous mettre dans une situation impossible qui vous découragera encore davantage.



Quelques repères pour aborder vos freins :

- Ne les cachez pas : mettez-les sur la table, même si ce n'est pas agréable.
- Dites ce que vous avez déjà essayé, ou ce que vous êtes prêt à essayer, pour trouver des solutions.
- Demandez quels dispositifs existent sur votre territoire pour la garde d'enfants, la mobilité, l'aide financière ponctuelle...

Votre réalité compte. Plus vous la partagez, plus votre conseiller peut vous aider à chercher des solutions réalistes, et pas seulement à cocher des cases. C'est dans ce dialogue que les freins deviennent parfois des points d'appui pour construire un projet qui tienne vraiment, pour vous comme pour ceux qui vous emploieront.